

# Compte rendu de la réunion plénière du 17 décembre 2024 de la commission intercommunale d'accessibilité de la Métropole Européenne Lilloise

Monsieur Sébastien Leprêtre, président de ladite commission, ouvre la séance.

Il commence par apporter un vibrant hommage à Bernard Tettelin, notre camarade décédé, pour son travail constant au sein de cette instance.

Je l'en remercie au nom de l'UTR.

Trois points essentiels ont été traités au cours de cette réunion :

- Handipole
- Les dysfonctionnements d'Ilevia
- L'ADAP et l'accessibilité aux établissements recevant du Public

## 1) Handipole

en 2023, Handipole a servi 2362 clients

en 2024, le chiffre a été porté à 2500

168087 voyages ont été effectués, l'année 2023

Le taux d'annulation en 2023, s'est élevé à 27 % soit plus d'un voyage sur 4

La difficulté à remplacer le jour même s'avère difficile

Par ailleurs, 239 refus ont été constatés en 2023, faute de solution concrète (soit 0,01% des réservations globales)

A noter le kilométrage de la course s'est un peu réduit : en 2023 : 21,25 km

en 2024 : 20,83 km

Le parc des voitures est appelé dans le cadre du futur contrat (avril 2025/2031) passé avec la MEL, à évoluer

La difficulté réside toujours dans le fait que la recharge en électricité n'est pas complètement réglée, même si il y a quelques progrès dans le temps (50 % des véhicules à 5 places passant cependant en électricité).

Ce contrat 2025/2031 sera accompagné d'un engagement qualité auprès de la MEL, qui nécessitera de nouveaux recrutements.

La formation du personnel concerné, sera plus poussée, pour répondre aux attentes des personnes handicapées transportées.

Cela se fera dans le cadre de la certification CAP Handeo

Des référents internes interfaces d'Handipole ont été mis en place dans les IME, IMPro, ESAT.

Par ailleurs des ateliers sont ou seront à la disposition des familles de personnes handicapées, pour fournir des explications sur l'application numérique sur les smartphones.

Un support écrit en FALC, avec le concours de l'IME La Roseraie à Haubourdin sera apposé sur chaque bus

Par rapport aux demandes, Handipole accorde la priorité aux Usagers qui travaillent, mais tient compte aussi des rendez-vous médicaux.

Le service Handipole sans véhicule. Il est prévu 1000 voyages par an.

Un salarié viendrait chercher la personne handicapée et l'accompagnerait à son lieu de rendez-vous. Cette prestation ne devrait pas excéder 30 minutes.

## 2) Les dysfonctionnements d'Ilevia

Ceux-ci durant depuis au moins juillet 2024, deviennent insupportables pour les Usagers. Le Président de la commission, Sébastien Leprêtre est en même temps vice président de la MEL, en responsabilité des transports, il comprend la colère des Usagers et demande de faire preuve de patience, car tout devrait aller mieux demain...

Le cœur du problème, est la mise en place du nouveau système de pilotage qui est en période d'essai encore pour quelques semaines.

Début 2025, la MEL et Ilevia devront ou non pérenniser le nouveau système qui impacte plus particulièrement la ligne 1 du métro.

Il s'avère que l'accès du métro est un enfer pour les personnes handicapées, voire les mamans avec leur poussette et le bébé.

Les sociétés sous traitantes régulent les flux entrants et sortants de la rame.

J'ai demandé qu'un traitement plus humain et prioritaire d'accès, soit réservé aux personnes précitées, avec le concours des sous traitants qui gèrent les hordes, marées humaines .

Cela a été écouté, mais de là à être entendu ??

Dans la discussion, la chargée de mission de la CIA va faire une tournée, début d'année, dans toutes les stations de métro, pour veiller à ce que les poubelles soient mises à la bonne hauteur, afin que les personnes mal voyantes ou aveugles, ne se blessent pas sur les poubelles installées presque au niveau du sol.

## 3) L'ADAP et l'accessibilité aux établissements recevant du Public (ERP)

Il s'agit de l'application de la loi Raffarin du 11 février 2005.

Celle-ci devait être complètement appliquée le 11 février 2015.

En août 2015, l'Assemblée Nationale a voté, à la quasi unanimité, le report de cette loi de 3, 6 ou 9 ans selon les retards variables sur le territoire.

La MEL a choisi le report le plus long soit 9 ans.

Celui-ci nous amenait donc à une mise en conformité définitivement achevée le 31 décembre 2024. Annonce, nous avait été faite courant 2024, que le bilan global engageant le territoire de la MEL (95 communes) serait déposé auprès du Préfet dans le courant du 1er trimestre 2025, afin qu'il donne en quelque sorte son quitus.

Mais ce ne sera pas ce point de chute car la MEL n'est pas à ce jour en état de respecter cet engagement.

16 établissements recevant du Public ne sont pas encore complètement mis aux normes ex. : l'ancien lieu de la MEL, rue du Ballon à Lille ou le parking pour les gens du voyage.

Le LAM sur Villeneuve d'Ascq est en cours de finition.

Reste aussi une déchetterie qui sera finie en mars 2025

En conséquence, la MEL par le biais de la CIA présentera son bilan inachevé au préfet, début 2025 avec une demande officielle d'un délai supplémentaire de 3 ans.

Il appartiendra au préfet de trancher.

Tous les membres de la CIA ont manifesté leur mécontentement

Une loi votée le 11 février 2005 pourrait ??? enfin être complètement déclinée  
**en 2028 ???**

Le président nous a invités à ne retenir :

que le verre à moitié plein !!!!

Un constat dramatique s'impose : ce sujet n'est pas une priorité pour la société française, mais nos élus, la main sur le cœur, compâtissent, mais ce n'est pas ce dont ont besoin les personnes handicapées, pour qu'il reste honneur et dignité.

La réunion s'est terminée par le calendrier 2025

Des ateliers se tiendront durant toute l'année, essentiellement :

- . sur les rénovations de voiries
- . le développement d'espaces verts (22) réservés au public, avec la charte de l'espace vert public qui vient d'être voté au conseil communautaire

J'ai demandé que soit ajouté :

- . un point d'étape sur le plan des mobilités 2022/2035 et plus particulièrement son annexe
- . le suivi des travaux :
  - rue Gustave Delory à Tourcoing
  - avenue de Dunkerque (Lille, Lomme, Lambersart)

Donc en guise de dates précises, nous n'en avons pas vraiment eues.

Christian Barazutti  
Représentant de l'UTR CFDT  
à la Commission Intercommunale d'Accessibilité de la MEL